

# Conseil Municipal du 09 Mars 2016

Le quorum est atteint : 12 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Jean-Luc Molles donne pouvoir à Marie-Joëlle Fouilhac

Secrétaire de séance : Jérémy Sicre

Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie

## ORDRE DU JOUR

### **1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 février 2016**

Une modification doit être apportée. 11 conseillers étaient présents au lieu de 12.

Vote pour à l'unanimité.

### **2. Tarifs location de la salle des fêtes**

La Commission salle des fêtes a travaillé sur la remise à plat de la procédure d'attribution de la salle.

Les différents documents sont lus à l'ensemble des conseillers (règlement intérieur, convention d'utilisation, formulaire de demande de réservation, grille des tarifs).

Après un débat sur les documents, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la mise en place de cette procédure ainsi que des tarifs.

### **3. Adoption du périmètre cœur de village proposé par le CAUE et candidature de la Commune à l'opération cœur de village menée par le Grand Figeac**

Monsieur le Maire présente la carte établie par le CAUE.

2 périmètres sont retenus :

- Le périmètre d'étude "cœur de village",
- Le périmètre d'enjeu opérationnel.

Après débat, le Conseil Municipal

- se prononce à l'unanimité pour valider le périmètre d'enjeu opérationnel proposé par le CAUE,
- adopte à l'unanimité la candidature de la Commune au programme cœur de village mené par le Grand Figeac.

### **4. Cabinet médical - Proposition de recrutement d'un cabinet en vue du recrutement d'un médecin**

Monsieur le Maire expose la situation suivante. Le médecin de la Commune va prochainement prendre sa retraite.

Afin de palier ce manque, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le recrutement d'un cabinet chargé de rechercher un médecin sur la Commune.

Après des débats sur la nécessité d'attirer un médecin sur le territoire, il est décidé de constituer une Commission chargée de réfléchir aux différentes possibilités qui s'offrent à la Commune.

La Commission est composée de :

- Jean-Luc Molles,
- Sébastien Gallineau,
- Jacques Coldefy.

Marie-Joëlle Fouilhac sollicite Monsieur le Maire pour consulter les communes voisines sur la problématique médicale de notre territoire.

Aucun vote n'est pris sur ce point.

#### **5. Approbation des comptes de gestion (assainissement, CCAS, Lotissement)**

Point non abordé.

#### **6. Vote des comptes administratifs (assainissement, CCAS, Lotissement, Commune)**

Point non abordé.

#### **7. Informations diverses**

Animation devant la Salle des fêtes : la société qui exploite les jeux gonflables sollicite une autorisation d'occupation du domaine public du 5 juillet au 28 août 2016.

Le CM donne un avis défavorable à cette occupation principalement au motif d'une durée trop longue.

La séance est levée à 00h00.